



CERCLE D'ÉDUCATION SPORTIVE DE TOURS

20 rue du Rempart – 37000 TOURS

☎ : 02.47.05.41.95 - 📠 : 02.47.64.16.70

🌐 : www.cest-sports.org - ✉ : cest.sport@orange.fr

Permanence : lundi au vendredi : 9h00-12h30 & 13h30-17h00

Tours, le 1^{er} octobre 2017

Corentin GRELLIER

Président du CESTours Badminton

Mobile : 06 30 62 04 47

Email : corentin.grellier@outlook.com

Objet : Rentrée scolaire 2017 – section sportive Choiseul

Madame, Monsieur,

Suite aux évolutions qui ont été appliquées pour cette nouvelle saison 2017-2018, je souhaitais vous adresser ce courrier en tant que président du CESTours Badminton afin de vous préciser certains points importants.

Pour tous les licenciés du CEST (section Choiseul ou non), la gestion des tournois a été modifiée. Chaque joueur devient autonome pour s'inscrire en tournoi : en effet depuis de nombreuses années, des bénévoles du CEST se sont chargés de cette mission extrêmement lourde de par le nombre de tournois à gérer (2 ou 3 par week-end) et de par le nombre de compétiteurs concernés (~80). Il était logique en arrivant à de tels volumes d'activité que cette charge revienne à chaque compétiteur plutôt que d'épuiser chaque saison 1 ou 2 bénévoles pour cela. Nous avons décidé de coupler cette décision à l'arrêt de la prise en charge financière de ces tournois afin de pouvoir baisser le prix de la licence pour les compétiteurs (on allait dépasser les 200 €) mais également dans l'objectif de soutenir en priorité la montée de l'équipe de Nationale 2 vers la Nationale 1 pour débloquer toutes les équipes en dessous qui ont le niveau pour monter d'une division chacune. C'est un choix qui a été validé lors de la dernière Assemblée Générale et qui est porté par le projet club.

Pour les joueurs de la section qui ont souhaité garder leur licence dans leur club d'origine (hors 37), ils sont évidemment toujours les bienvenus dans les créneaux du



CERCLE D'ÉDUCATION SPORTIVE DE TOURS

20 rue du Rempart – 37000 TOURS

☎ : 02.47.05.41.95 - 📠 : 02.47.64.16.70

🌐 : www.cest-sports.org - ✉ : cest.sport@orange.fr

Permanence : lundi au vendredi : 9h00-12h30 & 13h30-17h00

CEST mais nous avons dû appliquer, comme nous l'avions annoncé il y a 1 an, une augmentation de leur cotisation (décision actée dans la convention 2016-2017 et précisée dans le dossier de candidature d'entrée en section). Les frais demandés restent encore très inférieurs au coût réel pour le CEST qui ne peut pas se permettre d'entraîner tous les joueurs de la région à ses propres frais. Les familles peuvent je pense légitimement demander à leur club de payer cette cotisation (4 élèves étaient pris en charge par leur club la saison dernière par exemple). Concernant la baisse du nombre de créneaux entraînés par semaine au sein du CEST, cela a été appliqué à la majorité des compétiteurs du club, il est donc logique d'appliquer cette diminution aussi aux joueurs extérieurs. Nous sommes victimes d'un succès grandissant et le gymnase Choiseul n'a toujours que 5 terrains, nous ne pouvons hélas pas faire autrement pour le moment, le nombre d'entraîneurs et de terrains étant limité.

Pour les joueurs de la section hors CEST qui sont licenciés dans le 37 ou qui ont décidé de ne pas rester dans leur club d'origine, je rappelle qu'il ne leur ait pas autorisé de bénéficier des entraînements du CEST en soirée, ils doivent aller dans leur club pour s'entraîner. Ils gardent évidemment toute leur place dans les créneaux sections et seront suivis de la même façon par les 3 entraîneurs sections durant ces créneaux.

Je terminerai par vous assurer que le CESTours Badminton en tant que partenaire historique de la section sportive de Choiseul continuera à œuvrer au maximum de ses possibilités pour soutenir la section et les familles afin que chacun puisse y trouver sa place et mener à bien son double projet, scolaire et sportif. Je me tiens à la disposition de chaque parent ou jeune s'il souhaite échanger de vive voix avec moi sur ces différents sujets. Vous pouvez me joindre au 06 30 62 04 47. Je souhaite à tout le monde une excellente réussite sportive et scolaire pour cette saison.

Bien sportivement,

Corentin GRELLIER

Président CESTours Badminton

ACTIGYM'SENIOR – BADMINTON – BABY GYM – BASKET BALL – BOXE FITNESS – DANSE RYTHME & CORPS – EVEIL DE L'ENFANT – GYM ARTISTIQUE – GYM DANS L'EAU – GYM RYTHMIQUE – GYM'PLURIELLE – JUDO – KARATE – PILATES – STRETCHING – TAILLE ABDOS FESSIERS – TAÏSO – TENNIS DE TABLE – ZUMBA

Association Loi 1901 Enregistrée sous le n° W372006161- Préfecture de Tours – N° agrément du Ministère Jeunesse et Sports : 37 S 30 du 30 avril 1966
N° SIRET 333 004 778 00028 – NAF 9312 Z